

Épreuve ORALE de GÉOGRAPHIE

Epreuve non prise en compte pour le concours PC BIO

Concours	Nb cand.	Moyenne	Ecart type	Note la plus basse	Note la plus haute
A BIO	1985	10,56	4,21	1,0	20,0
A ENV	801	10,85	4,15	1,0	20,0

Les candidats du concours 2006 constituent un meilleur cru que les années précédentes. Le jury se réjouit de cette hausse du niveau général. C'est toujours avec satisfaction que les examinateurs entendent des candidats courtois, réfléchis et démonstratifs, qui s'attachent à répondre au sujet posé par un plan clair, logique et annoncé, localisent la carte étudiée ou l'assemblage de cartes proposé et y distinguent des unités régionales, et proposent des logiques de localisation pertinentes. De même, on ne peut que se féliciter de voir des étudiants présenter brièvement selon leur nature et leur contenu les documents des dossiers, proposer un plan clair et éloigné de tout hors sujet, leur permettant de décrire, expliquer et confronter les documents, au lieu d'égrener une paraphrase des documents pris un à un ou de présenter l'une après l'autre 2 cartes à comparer. Le jury n'hésite pas à valoriser ces étudiants par des notes proches ou égales à 20, ce qui se révèle intéressant dans un tel concours.

Inversement, on ne répètera jamais assez que les étudiants auraient tout intérêt à lire les rapports de jury qui rappellent d'année en année les erreurs majeures à éviter. Du point de vue du vocabulaire, il est capital que les étudiants distinguent irrigation et drainage ; habitat groupé et habitat dispersé (notions qui s'appliquent à l'habitat rural seulement et s'entendent à l'échelle d'un territoire communal, non à l'échelle d'une région) ; sol et sous-sol ; haute montagne et moyenne montagne (cette dernière étant inévitablement vue comme répulsive) ; ville, village et hameau ; rurbanisation et péri-urbanisation ; forêt domaniale, forêt communale, forêt privée, parc national et parc naturel régional ; parcelle et exploitation agricole ; productivité et intensivité ; paysage et territoire.... Quel étonnement aussi de voir certains candidats incapables de définir clairement des unités de relief à l'aide d'un vocabulaire descriptif et précis, de repérer des marques des rurbanisation ou un paysage de bocage sur une carte : les candidats ne devraient pas être surpris par l'existence de divers figurés pour représenter les haies sur les divers types de cartes topographiques. Concernant les paysages ruraux, tout ne se réduit pas à l'alternative bocage ou openfield. Il existe aussi des paysages montagnards, méditerranéens et aquitains, pour lesquels la répartition et le type d'habitat rural sont trop souvent passés sous silence.

Dans les espaces montagnards, la notion classique d'étagement, si utile pour rendre compte de la répartition des milieux, du peuplement et des activités, est trop rarement invoquée.

Le jury est bien conscient qu'on ne peut exiger des connaissances pointues de candidats qui n'ont eu que quelques dizaines d'heures de géographie dans l'année. Des connaissances de base de géographie rurale et régionale de la France, et un peu de bon sens sont en revanche indispensables : ils éviteraient à leurs auteurs des bourdes sur le type de mise en valeur agricole (des rizières ou de la vigne en Normandie, de l'élevage bovin à 4000m d'altitude), le

sens d'écoulement de cours d'eau tels la Loire ou la Meuse, les espaces ruraux affectés par la péri urbanisation (le Vercors qui servirait d'exutoire à la croissance de la Côte d'Azur), la fonction touristique régionale déduite de l'existence d'aires de repos au bord des autoroutes...

Le jury attend un minimum d'explication des localisations, plutôt qu'un inventaire des moindres serres, stations d'épuration, usines et moulins (souvent confondus avec des mines). Ce n'est pas par hasard que des villages ne sont pas localisés dans la zone inondable mais un peu à l'écart du fleuve ; que des forêts se retrouvent sur les endroits escarpés, humides ou de sols pauvres, avec des exceptions aussi intéressantes à démêler ; que les conserveries, sucreries et autres silos sont souvent proches d'un axe de communication, et les vergers à proximité de l'eau et des zones peuplées où se trouvent les cultivateurs et les clients potentiels ; que le mitage de l'espace rural est bien visible autour des grandes villes et beaucoup moins dans les régions reculées et enclavées. Certains candidats esquissent des croquis de localisation qui ne sont que des décalques peu utiles de la carte : souvent, une coupe paysagère serait plus démonstrative.

L'explication des localisations évitera de verser dans un déterminisme physique trop schématique. Le jury n'attend d'ailleurs pas particulièrement des explications géologiques ou géomorphologiques pour un sujet portant sur « Les territoires ruraux sur la carte de X ». Mais il sanctionne logiquement les candidats qui avancent des termes de géographie physique ou de géologie à tort et à travers, surtout quand le sujet ne le demande pas. Il est aussi utile de rappeler que la mention de l'âge des roches fourni par la carte géologique au 1/1.000.000 ne saurait tenir lieu de présentation du relief. Si l'atlas a été davantage utilisé, il faut préciser que la localisation d'une carte, d'une photo ou d'un lieu ne saurait se limiter à la mention de renseignements administratifs (département, région) ou de coordonnées cartographiques. Un travail de contextualisation spatiale à différentes échelles, tant par rapport aux villes, aux axes de communication et aux régions naturelles est un premier garde-fou pour éviter de lourds contresens.

S'il est toujours bon d'organiser sa pensée dans un plan, d'annoncer celui-ci clairement en introduction, on s'étonnera de voir des étudiants proposer encore les plans à tiroirs de la géographie relâchée: Description topographique ; Explication géomorphologique ; Agriculture ; Industrie ; Tourisme ; Voies de communication, alors que l'intitulé était « la diversité des territoires ruraux sur la carte de X ». De même, le plan I- description ou contraintes naturelles, II - explication, III – évolutions ou interprétation (sic !) est souvent moins approprié qu'un plan régional sur les sujets portant sur la diversité des territoires ruraux présents sur la carte. On rappellera aussi que l'étude des territoires ruraux ne se limite pas à l'inventaire des activités agricoles, avec une sollicitation abusive de la toponymie à ce sujet, assortie de quelques considérations géomorphologiques mal reliées au sujet. Les noms de fermes (La Poulette en Beauce, ou les Bœufs sur la carte de Montélimar...) ne donnent pas d'indication sur le type d'agriculture de la région : mieux vaut rechercher des bâtiments d'élevage avicole, des minoteries, abattoirs... Les développements sur les fonctions et aires urbaines sans rapport avec les territoires ruraux sont évidemment hors-sujet.

Les dossiers sur les territoires ruraux des pays méditerranéens de l'U.E. n'ont semble-t-il pas désarçonné les candidats, et nombre d'entre eux avaient des connaissances de base suffisantes. Il faut cependant éviter de réciter des passages appris au lieu de commenter les documents proposés. La paraphrase des documents qui comble une absence patente de connaissances est également à écarter. Il faut confronter les informations des documents à des connaissances personnelles, et faire preuve de sens critique à l'égard de certains documents

tels des articles de presse ou des caricatures. Il est aussi dommage que le climat méditerranéen ait donné lieu à tant de présentations inexactes, se trouvant souvent qualifié d'aride, de sec ou de chaud... sans nuance saisonnière ou régionale, alors que tel document portait sur les Cévennes... Le rôle du marché européen et de la PAC a parfois été sous-estimé ou méconnu. Enfin, la présentation des documents pourrait être améliorée : il ne suffit pas de lire les sous-titres des documents de façon mécanique, encore faut-il dégager une problématique à partir du corpus proposé.

Pour terminer, nous voudrions encourager tous les futurs candidats de la session 2007 à ne pas négliger cette épreuve de géographie au prétexte de son faible coefficient. Le fort écart-type associé aux notes devrait suffire à les convaincre de l'intérêt d'un investissement minimal en la matière. En outre, un savoir géographique de base, la familiarisation avec des documents tels les cartes, ou des notions-clefs de géographie agraire, ne peuvent que renforcer la formation de futurs professionnels appelés pour beaucoup à travailler dans les espaces ruraux.

Examineurs : Mmes Fourault-Cauët, Guers, Sergent ; MM Clément, Jaurand (R), Milhaud, Morla, Richard, Stragiotti (R).